

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Voici comment présenter une demande pour le programme Ontario au travail

ALIGNEMENT DES TÂCHES AVEC LE CADRE DU CLAO

Compétence	Groupe de travail	Niveau
Compétence A - Rechercher et utiliser de l'information	A1. Lire des textes continus	2
Compétence A - Rechercher et utiliser de l'information	A2. Interpréter des documents	2
Compétence B - Communiquer des idées et de l'information	B1. Interagir avec les autres	2
Compétence B - Communiquer des idées et de l'information	B3. Remplir et créer des documents	2
Compétence D - Utiliser la technologie numérique	S.O.	S.O.

Voies de transition (cocher toutes les cases correspondantes)

- Emploi
- Apprentissage
- Études secondaires
- Études postsecondaires
- Autonomie

Compétences pour réussir (cocher toutes les cases correspondantes)

- Adaptabilité
- Collaboration
- Communication
- Créativité et innovation
- Compétences numériques
- Calcul
- Résolution de problèmes
- Lecture
- Rédaction

NOTES:

REMERCIEMENTS

Hôte du projet :

Community Literacy of Ontario

Recherche et rédaction :

Doug Noyes et Joyce Bigelow



Ce service d'Emploi Ontario est financé en partie par le gouvernement du Canada et le gouvernement de l'Ontario dans le cadre de l'Entente Canada-Ontario sur le Fonds canadien pour l'emploi.

Canada 

EMPLOI
ONTARIO

Ontario 

Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles de Community Literacy of Ontario et ne reflètent pas nécessairement celles de nos bailleurs de fonds.

 communityliteracyofontario.ca

 (705) 733-2312

 info@communityliteracyofontario.ca

 @CommunityLiteracyOntario

 @love4literacy

 @love4literacy

Introduction - Pour les praticiennes et praticiens

Cette ressource pédagogique a été recherchée et rédigée par Doug Noyes et Joyce Bigelow pour Community Literacy of Ontario à l'hiver 2024.

Le présent document intitulé : « **Voici comment présenter une demande pour le programme Ontario au travail** » a été créé pour partager des informations et des ressources sur le processus de demande de participation au programme Ontario au travail.

Le présent document intitulé : « **Voici comment présenter une demande pour le programme Ontario au travail** » est destiné aux personnes apprenantes de l'AFB en Ontario. Il s'agit d'un guide pour les débutantes et débutants concernant le programme Ontario au travail et sur la façon de demander des prestations. Les tâches et les activités sont conformes au Cadre du curriculum en littératie des adultes de l'Ontario (CLAO).

Cette ressource a été conçue pour les personnes apprenantes ayant des compétences de niveau 2.

Bien que cette ressource pédagogique ait été spécifiquement rédigée pour les groupes sous-représentés, son contenu peut s'appliquer plus largement à d'autres personnes apprenantes adultes intéressées par ce sujet.

Cette ressource peut être utilisée par les personnes apprenantes dans différents contextes, y compris le tutorat individuel, les petits groupes et l'apprentissage en classe.

Les formatrices et formateurs sont encouragés à enrichir cette ressource avec :

- des discussions sur les expériences des personnes apprenantes en rapport avec le sujet traité
- des exemples adaptés à la culture de la personne apprenante
- des activités supplémentaires si nécessaire

Cette ressource nécessite l'utilisation d'un ordinateur connecté à l'Internet.

Cette ressource pourrait être animée par un gestionnaire de cas d'OT afin de répondre aux questions complexes que pourraient se poser les participantes et participants.

Le présent document intitulé : « **Voici comment présenter une demande pour le programme Ontario au travail** » intègre le modèle des Compétences pour réussir du gouvernement du Canada. Les tâches et les activités incluses sont conformes au Cadre du curriculum en littératie des adultes de l'Ontario (CLAO).

Compétences pour réussir

En mai 2021, le gouvernement du Canada a présenté une mise à jour de son modèle de compétences essentielles. Le modèle mis à jour a été renommé : Compétences pour réussir.

Il existe neuf Compétences pour réussir :

- Adaptabilité
- Collaboration
- Communication
- Créativité et innovation
- Compétences numériques
- Calcul
- Résolution de problèmes
- Lecture
- Rédaction



Pour en savoir plus sur les Compétences pour réussir, consultez le site : <https://www.canada.ca/fr/services/emplois/formation/initiatives/competence-reussir.html>.

Cette ressource met l'accent sur l'adaptabilité, la communication, la résolution de problèmes et la lecture.

Cadre du curriculum en littératie des adultes de l'Ontario (CLAO)

Le cadre du CLAO est un cadre fondé sur les compétences que les programmes d'Alphabétisation et de formation de base de l'Ontario utilisent pour élaborer des programmes destinés à chaque personne bénéficiant d'un soutien à l'alphabétisation. Pour plus d'informations, visitez le site Web du gouvernement de l'Ontario à : https://www.tcu.gov.on.ca/fre/eopq/programs/lbs_oalcf_overview.html.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction - Pour les praticiennes et praticiens	2
Introduction	5
Activité d'apprentissage n° 1	6
Qu'est-ce que le programme Ontario au travail ?.....	6
Pourquoi voudriez-vous présenter une demande pour le programme Ontario au travail ?	7
Ce que le programme Ontario au travail peut faire pour vous.....	8
Activité d'apprentissage n° 2	9
Adaptabilité	10
Présenter une demande pour le programme Ontario au travail	10
Qualifications Critères d'admissibilité	10
Activité d'apprentissage n° 3	12
Demande.....	13
Compte MesPrestations	14
Activité d'apprentissage n° 4	15
Activité facultative	17
Votre demande	17
Activité d'apprentissage n° 5	18
Préparation de la demande en ligne.....	19
Allez Incognito!.....	19
Activité d'apprentissage n° 6	20
Effacez votre mémoire cache et vos témoins	20
Activité d'apprentissage n° 7	21
Approbation d'OT.....	22
Activité d'apprentissage n° 8	23
Autres ressources	24

Introduction

Les gens font souvent référence au programme Ontario au travail en l'appelant simplement « OT ». Tout au long de cette ressource, nous utiliserons souvent la forme abrégée OT.

Cette ressource vous aidera à :

- comprendre ce qu'est le programme Ontario au travail
- examiner s'il s'agit d'une solution possible pour vous
- vous préparer à faire la demande de participation au programme Ontario au travail
- vous informer sur la procédure de la demande
- connaître vos droits lorsque vous demandez à bénéficier du programme Ontario au travail

La ressource a fait référence à deux sources d'information principales :

- Le gouvernement de l'Ontario dispose d'un site Web sur l'aide sociale <https://www.ontario.ca/fr/page/aide-sociale> qui contient de nombreuses informations très utiles.
- Nous vous redirigeons également à la page d'accueil de la demande de participation au programme Ontario au travail à : <https://www.sada.mcass.gov.on.ca/intake/OW/home-page>

Des changements peuvent intervenir dans le processus de demande pour le programme Ontario au travail (OT). Les ressources susmentionnées et votre bureau local d'Ontario au travail constituent la meilleure source d'informations actualisées.

Le meilleur endroit pour obtenir des informations sur OT est sans doute le bureau local d'OT. Vous pouvez savoir où se trouve votre bureau local.

Le 211 est un service gratuit et confidentiel. Il peut facilement vous mettre en relation avec les soutiens sociaux et communautaires dont vous pourriez avoir besoin. Vous pouvez accéder au 211 de la façon suivante :

- en composant le 211 sur votre téléphone ou votre cellulaire
- en envoyant un message texte au 211
- en cherchant 211 Ontario sur l'Internet ou en allant directement sur le site <https://211ontario.ca/recherche/>. Indiquez au 211 votre lieu de résidence et ce que vous voulez rechercher. Par exemple, vous pouvez demander ou taper : Ontario au travail ou Aide sociale.

Activité d'apprentissage n° 1

1. Sur l'Internet, rechercher le site 211 Ontario.
2. Rechercher la liste de 211Ontario.ca.
3. Rendez-vous sur le site 211Ontario.ca.
4. Sélectionner l'option « Recherche » dans le menu supérieur.
5. Saisissez votre lieu de résidence et les mots-clés de votre recherche « Ontario au travail ». Cliquez ensuite sur la boîte de recherche.
6. Trouver votre bureau local du programme Ontario au travail.
Remarque : La liste peut être un nom de ville ou de comté, mais Ontario au travail devrait se trouver juste en dessous.
7. Prendre note ci-dessous des informations relatives à votre bureau local d'Ontario au travail.

Nom de l'agence _____

Adresse de l'agence _____

Numéro de téléphone _____

Qu'est-ce que le programme Ontario au travail ?

Le programme Ontario au travail (OT) est une forme d'aide sociale fournie par la province de l'Ontario. L'aide sociale est un autre nom que certaines personnes utilisent pour désigner OT.

OT est un programme destiné aux personnes qui ont des besoins financiers. Les personnes dans le besoin peuvent demander une aide financière et une aide à l'emploi par l'intermédiaire d'OT.

Le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH) est un autre type d'aide sociale offert par le gouvernement de l'Ontario. Il s'adresse aux personnes en situation de handicap qui n'ont pas de revenus ou des revenus limités. Cette ressource ne contient pas d'informations sur le POSPH.

OT peut fournir des prestations pour vous et les personnes qui font partie de votre « unité de prestations ». Votre unité de prestations peut inclure des personnes à charge, telles que la conjointe ou le conjoint ou les enfants.

En tant qu'individu, vous pourriez recevoir jusqu'à 733,00 \$ par mois pour vos besoins de base. Ce montant peut changer au fil du temps. Il s'agit du montant mensuel pour les besoins de base en novembre 2023. Si vous avez une conjointe ou un conjoint ou des enfants, vous pourriez recevoir un montant plus élevé. Le montant des besoins de base est destiné à vous aider, vous et les membres admissibles de votre famille, à faire face aux frais de subsistance, y compris la nourriture et le loyer. Vous ou les personnes à votre charge pouvez également bénéficier de prestations d'assurance maladie.

Dans la plupart des cas, vous devez participer à des activités liées à l'emploi pour bénéficier d'une aide financière. Voici quelques exemples d'activités liées à l'emploi :

- ateliers de rédaction de curriculum vitae
- conseils en matière d'emploi
- formation spécifique à l'emploi

Pourquoi voudriez-vous présenter une demande pour le programme Ontario au travail ?

L'un d'entre eux s'applique-t-il à vous?

Vous êtes sans emploi.

Vous ne pouvez pas trouver un emploi avec l'éducation et les compétences que vous possédez actuellement.

Vous ne pouvez pas assurer votre soutien ou celui de votre famille.

Votre emploi est moins bien rémunéré que le montant minimum fixé par le programme Ontario au travail. (Remarque : ce montant change de temps à autre).

Vous ne pouvez temporairement pas travailler.

Vous ne pouvez pas percevoir d'assurance-emploi (AE).

Vous essayez de bénéficier d'un programme d'invalidité comme le POSPH ou le RPC.

Vous ne pouvez pas percevoir d'assurance-emploi (AE).

Vous avez moins de 18 ans et ne vivez pas avec vos parents.

Ce que le programme Ontario au travail peut faire pour vous

Il peut être extrêmement pénible de se trouver dans l'une ou l'autre de ces situations. Il est stressant d'être constamment préoccupé par l'argent. Le stress peut :

- causer de nombreux problèmes de santé, émotionnels et physiques
- affecter vos relations avec votre famille et vos amis
- rendre difficile l'avancement dans la vie

OT peut vous aider à gérer certaines des causes de votre stress.

- Elle peut vous apporter un soutien financier pour faire face à vos dépenses essentielles.
- Le personnel peut vous aider à établir un budget.
- Ils peuvent vous orienter vers des ressources telles que le logement, les banques alimentaires et les services de garde d'enfants. Les soutiens à l'emploi peuvent vous aider à vous préparer et à trouver un emploi.
- Ils peuvent travailler avec vous pour élaborer un plan. Celui-ci sera basé sur vos compétences, votre expérience et votre situation.

Exemples

Voici quelques exemples de services que les bureaux d'OT peuvent vous offrir pour vous aider à trouver un emploi : Remarque : De nombreux exemples ci-dessous ne sont pas fournis directement par votre bureau d'OT. Ils sont adressés à d'autres organismes par le biais d'une recommandation. Cependant, ils peuvent être inclus dans votre plan d'OT.

l'accès à des activités liées à l'emploi, telles que :

- ateliers de rédaction de curriculum vitae
- conseils en matière d'emploi
- formation spécifique à l'emploi
- informations sur les personnes qui embauchent
- préparation aux entrevues d'embauche

- l'accès à l'éducation de base pour :
 - terminer l'école secondaire
 - améliorer vos compétences linguistiques
 - améliorer vos compétences en lecture, en rédaction ou en mathématiques

- une formation spécifique à l'emploi permettant d'acquérir des microcertifications grâce à des cours de courte durée proposés par des établissements d'enseignement postsecondaire en 12 semaines seulement :
<https://www.ontario.ca/fr/page/microcertifications-offertes-par-les-etablissements-postsecondaires-de-lontario>

- une connexion à Meilleurs Emplois Ontario (MEO). MEO aide les gens à réintégrer rapidement l'effectif en leur fournissant des compétences recherchées. Les programmes de formation durent 52 semaines ou moins. Pour en savoir plus sur Meilleurs Emplois Ontario visiter leur site à : <https://www.ontario.ca/fr/page/meilleurs-emplois-ontario>

- l'emploi et les placements communautaires

de l'argent et d'autres soutiens possibles pour aider à couvrir les dépenses lors de la participation à des activités liées à l'emploi et à la formation. Voici quelques exemples :
 - garde d'enfants
 - déplacement

Activité d'apprentissage n° 2

1. Examinez chacun des exemples ci-dessus dans la section « Ce que le programme Ontario au travail peut faire pour vous ».
 - a. Pour chaque exemple, demandez-vous s'il vous intéresse en tant que voie d'accès à l'emploi. Cochez la case à côté de ceux qui vous intéressent.

 - b. Discutez d'au moins trois exemples avec un collègue, en groupe ou avec votre formatrice ou formateur.

Adaptabilité

Lorsque vous bénéficiez de l'aide financière d'OT, vous devrez travailler avec votre gestionnaire de cas pour établir un plan. Vous devrez peut-être faire preuve d'adaptabilité. Vous devrez peut-être apprendre de nouvelles choses ou essayer de nouvelles voies vers l'emploi. Cela peut conduire à un emploi durable qui vous apportera suffisamment d'argent pour que vous puissiez vous débrouiller. Et qui peut soulager votre stress.

Le fait d'avoir recours à l'OT, si nécessaire, peut constituer un bon pas en avant.

Présenter une demande pour le programme Ontario au travail

Qualifications Critères d'admissibilité



actifs

Les actifs sont des biens que vous possédez et qui ont une valeur financière. Par exemple, de l'argent liquide ou des objets que vous pouvez vendre pour de l'argent.

Pour bénéficier de l'aide financière d'OT, vous devez remplir plusieurs conditions.

1. Vous devez être âgé d'au moins 16 ans et plus.
2. Vous devez être résidente ou résident de l'Ontario.
 - a. Vous pouvez être éligible, si vous êtes vérifié en tant que :
 - Immigrant reçu
 - Demandeurs d'asile
 - Réfugiés au sens de la Convention
 - Demandeur de résidence permanente au Canada
 - b. Les visiteurs ne sont pas éligibles au programme Ontario au travail. Les visiteurs sont des personnes qui se trouvent au Canada à titre temporaire. Un visiteur peut :
 - disposer d'un visa de touriste, d'un d'étudiant ou d'un permis/autorisation de travail;

- être temporairement relocalisé d'un autre pays (p. ex., une catastrophe naturelle a forcé l'évacuation d'une communauté).
3. Vos avoirs, qui ne sont pas exemptés du calcul des avoirs par OT, doivent être inférieurs à :
- 10 000 \$ pour une personne seule
 - 15 000 \$ pour un couple
 - 500 \$ supplémentaires pour chaque personne à charge

Certains biens sont exonérés ou ne sont pas pris en compte dans le calcul de vos avoirs. Cela signifie qu'ils n'affectent pas votre admissibilité à une aide financière. Voici quelques exemples de biens exemptés :

- le logement que vous possédez et dans lequel vous vivez
 - votre véhicule principal (celui que vous utilisez le plus, si vous en avez plusieurs)
 - funérailles prépayées
 - Régime enregistré d'épargne-études (REEE)
 - Régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI)
 - les articles ménagers et personnels nécessaires, tels que les meubles et les vêtements
4. Vous devez avoir des besoins financiers. Pour déterminer l'admissibilité financière, OT examinera vos :
- revenus
 - frais de subsistance
 - frais d'hébergement
 - taille et composition de la famille

Vous pouvez continuer à recevoir l'aide du programme Ontario au travail si vous travaillez. Vous pouvez travailler à temps partiel et avoir besoin de l'aide du programme Ontario au travail pour vos frais de subsistance.

Pour plus de détails sur les conditions requises pour bénéficier d'OT, consulter l'Admissibilité à l'aide financière du programme Ontario au travail à :

<https://www.ontario.ca/fr/page/admissibilite-laide-financiere-du-programme-ontario-au-travail>

Activité d'apprentissage n° 3

Regardez le point 3 de la section « Critères d'admissibilité ci-dessus ». Il y est indiqué qu'OT tiendra compte de vos revenus pour déterminer votre admissibilité.

1. Vous trouverez ci-dessous une **liste de revenus et d'autres sources de financement**. Choisissez trois sources et discutez-en avec un groupe ou avec votre formatrice ou formateur.

Liste des revenus et autres sources de financement

Les revenus et autres sources de financement que vous devez déclarer sont les suivants :

un emploi

des avantages fiscaux

des prestations du Régime de pensions du Canada (RPC) ou du Régime des rentes du Québec (RRQ)

l'assurance-emploi (AE)

des prestations de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT)

des revenus tirés d'un emploi ou d'un programme de formation

des bénéficiaires tirés d'une exploitation agricole ou d'une entreprise, y compris le travail indépendant

le soutien au conjoint

le soutien au parrainage

le supplément de revenu annuel garanti

la sécurité de la vieillesse (SV) et le Supplément de revenu garanti (SRG)

2. Cochez la case correspondant à chacune des sources de revenus dont vous disposez actuellement. Remarque : vous n'avez pas besoin de montrer ce document à qui que ce soit dans votre centre d'apprentissage.

Remarque : Si vous demandez l'aide d'OT, tenez compte de vos réponses ci-dessus.

Vous devrez fournir des documents pour chaque élément que vous avez coché.

Demande

Il n'y a que deux façons de faire la demande pour le programme OT :

- en ligne
- par téléphone

Toutefois, certains bureaux locaux d'OT peuvent proposer d'autres options dans des circonstances exceptionnelles. La demande en ligne est disponible sur le site : <https://www.sada.mcsc.gov.on.ca/intake/OW/home-page>. À partir de cette page, vous pouvez :

- demander de l'aide
- poursuivre une demande en cours
- vérifier l'état d'avancement de votre demande
- obtenir de l'aide avec votre demande

The screenshot shows the Ontario Social Assistance website. At the top, there is a navigation bar with 'Ontario' and 'English' on the left, and 'Demande d'aide sociale' and a 'Menu' button on the right. The main content area features a large heading: 'Présenter une demande pour le programme Ontario au travail'. Below this heading is a sub-heading: 'Si vous n'avez pas suffisamment d'argent pour vous nourrir ou vous loger, vous pouvez soumettre une demande d'aide financière et d'emploi.' A blue button labeled 'Demander de l'aide' is positioned below the text. To the right of the text is a photograph of a woman and a man looking at a laptop together. Below the main content is a system alert box with an information icon and the text: 'Alerte de panne de système. En raison de travaux d'entretien prévus, le système ne sera pas accessible du dimanche 25 février 2024 à 5h00 au dimanche 25 février 2024 à 8h00.' At the bottom, there are three white boxes with purple icons and text: 'Continuer ma demande' (with a document icon), 'État de la demande' (with a checkmark icon), and 'Vous avez besoin d'aide?' (with a person icon). Each box contains specific instructions and contact information.

La demande comporte de nombreuses pages. Le site Web indique qu'il faut compter 20 à 30 minutes pour le remplir. Cependant, cela peut prendre beaucoup plus de temps. Par exemple, il se peut que toutes les informations requises ne soient pas à portée de main.

Si vous laissez l'application inactive pendant une heure et demie, elle se fermera. Si vous n'avez pas utilisé le compte MesPrestations (consulter MesPrestations plus loin), vous perdrez toute votre information. Vous devrez tout recommencer. Vous devez donc faire deux choses importantes :

- créer et utiliser un compte MesPrestations
- localiser et organiser vos informations avant de commencer la demande

Compte MesPrestations

MesPrestations est un service en ligne destiné aux bénéficiaires des services sociaux de l'Ontario. Grâce à MesPrestations, vous pouvez accéder rapidement et facilement à vos informations. Ce service est disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pour les bénéficiaires d'OT et du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH). Vous pouvez le faire en toute sécurité sur n'importe lequel de vos appareils en ligne.

Avec MesPrestations, vous pouvez :

- vérifier le statut et la répartition de chaque paiement
- consulter vos lettres
- consulter les informations de votre profil
- signaler les changements d'adresse et de numéro de téléphone
- déclarer les revenus du travail
- fournir la preuve de l'aide apportée aux prestataires tiers



Comme nous l'avons dit précédemment, vous pouvez sauvegarder l'état d'avancement de votre demande d'OT.

Pour commencer, visitez le site :

<https://mybenefits.mcass.gov.on.ca/auth/login>

Activité d'apprentissage n° 4

Remarque : il se peut que vous ayez besoin de l'aide de votre formatrice ou formateur pour certaines parties de cette activité, comme l'impression des instructions.

Cette activité vous permettra d'en savoir plus sur MesPrestations. Vous trouverez également des instructions sur la manière de remplir une demande MesPrestations, que vous pouvez imprimer.

1. Effectuez une recherche sur le Web en utilisant le mot-clé « MesPrestations ».
2. Visitez un ou plusieurs sites de différentes villes, telles que Toronto, Windsor, la région de Peel, la région de Durham, etc. Il n'est pas nécessaire de vivre dans cette ville ou municipalité. Voir l'exemple de capture d'écran à la page suivante.
3. Pour en savoir plus sur les fonctionnalités de MesPrestations, consultez les sites Web.
4. Examinez les pages Web des sites pour voir s'il existe des instructions étape par étape sur la manière d'ouvrir un compte MesPrestations.
5. Recherchez les instructions sur la manière de remplir la demande en ligne pour MesPrestations.
6. Imprimez les instructions que vous préférez.

Mot-clé

Google MyBenefits

About 25,700,000 results (0.26 seconds)

MyBenefits
<https://mybenefits.mcas.gov.on.ca>

MyBenefits | MyBenefits
 MyBenefits: sign-in or create an account to access your Ontario Works or Ontario Disability Support Program (ODSP) case.

Contact us
 MyBenefits - contact us for help with this online service or to ...

Terms of use
 General terms. Learn what you are agreeing to when you use the ...

More results from gov.on.ca »

Site de la ville Exemples

Toronto
<https://www.toronto.ca/employment-social-support>

MyBenefits
 MyBenefits is an online service available 24/7 to Ontario residents who receive Ontario Works (OW) or Ontario Disability Support Program (ODSP).

City Of Windsor
<https://www.cityofwindsor.ca/en/employment-social/>

MyBenefits
 MyBenefits is an online service for social service recipients from the Government of Ontario. MyBenefits makes it faster, easier and more convenient to access ...

Peel Region
<https://www.peelregion.ca/help/mybenefits-egroup/>

Sign up for MyBenefits - Region of Peel
 Sign up for MyBenefits. Easily access your Ontario Works or Ontario Disability Support Program information. MyBenefits is an online service available 24/7 ...

Region of Durham
<https://www.durham.ca/living-here/mybenefits/>

MyBenefits
 MyBenefits - Message their caseworker and view message history. - View payment status, history and information. - View and print Proof of Assistance. - Report ...

Lanark County
<https://www.lanarkcounty.ca/my-benefits/>

MyBenefits
 MyBenefits is an online service which allows you to access your current case related information on any device. Sign up Now! A photo of MyBenefits ...

Activité facultative

Remplissez une demande d'ouverture de compte MesPrestations en suivant les étapes imprimées à l'activité 2 ci-dessus.

Votre demande

Vous pouvez faire une demande pour OT de l'une des deux manières suivantes :

- Postulez en ligne sur le site du ministère des Services sociaux et communautaires.
- Appelez le 1-888-999-1142 pour faire une demande par téléphone.

Vous devrez répondre à de nombreuses questions. En voici quelques-unes :

- simple, comme votre nom et votre adresse
- uniquement à des fins statistiques
- confidentielles, telles que les informations financières

Vous devez répondre à certaines questions. Celles-ci sont suivies de la mention « obligatoire ». Vous pourrez peut-être sauter par-dessus d'autres questions jusqu'à votre entrevue.

Si vous faites votre demande par téléphone, il se peut que vous n'avez pas à remplir tout le formulaire. Il se peut qu'ils vous renvoient à un travailleur local d'OT pour vous aider. Vous devriez faire votre demande par téléphone si vous pensez que vous aurez des difficultés.

Il est conseillé de rassembler les informations et les documents à l'avance. Vous aurez ainsi tout sous la main lorsque vous ferez votre demande. Voici une liste de sept éléments dont vous aurez besoin pour votre demande en ligne ou par téléphone :

1. numéro d'assurance sociale
2. carte santé
3. preuve d'identité et de la date de naissance
4. antécédents professionnels/informations
5. états des revenus et des actifs
6. frais d'hébergement
7. statut au Canada

Activité d'apprentissage n° 5

Discutez des points suivants en groupe ou avec votre formatrice ou formateur

1. Quels sont les documents susceptibles de prouver votre identité et votre date de naissance?
2. Quelles sont les déclarations que vous pourriez utiliser pour indiquer vos revenus et vos avoirs?
3. Que pourriez-vous inclure dans vos frais de logement?
4. Pourquoi serait-il utile de rassembler toutes les informations et tous les documents à l'avance?
5. Que signifie « statut au Canada? »

Préparation de la demande en ligne

Rassembler vos informations n'est pas la seule chose que vous devez faire avant de commencer. Vous devez également préparer votre navigateur Internet. Il y a deux raisons pour cela :

- protéger votre vie privée et vos informations confidentielles contre les pirates informatiques;
- laisser suffisamment de place dans la mémoire de votre navigateur. Votre navigateur doit se souvenir de l'endroit où il se trouve dans le processus de la demande.

Un navigateur Web est une application permettant d'accéder aux sites Web et à l'Internet. Voici quelques exemples de navigateurs :

- Chrome
- Safari
- Edge
- Firefox

Allez Incognito!

Incognito signifie « déguisé » ou « en secret ». Le mode Incognito sur l'Internet est un moyen plus privé de naviguer sur le Web. Pour ce faire, il ne conserve pas d'historique, de témoins ou d'autres données temporaires. Votre séance est ainsi invisible pour les autres utilisateurs de l'appareil.

Les navigateurs utilisent des noms différents pour décrire la fenêtre incognito. Les autres noms sont fenêtre Privée ou fenêtre « InPrivate ».

Les navigateurs ont des méthodes différentes pour passer à une fenêtre incognito. En général, cliquez sur les trois points ou lignes dans le coin supérieur droit pour accéder à un menu. Choisissez ensuite Incognito, « Private » ou « InPrivate ». Safari est une exception. Pour Safari, choisissez d'abord les quatre carrés pour afficher toutes vos fenêtres. Ensuite, utilisez

Remarque importante :

Utilisez toujours une fenêtre incognito lorsque vous effectuez des opérations confidentielles sur des ordinateurs publics. Cela inclut les ordinateurs de votre Centre d'apprentissage ou d'un bureau d'OT.


la flèche déroulante pour sélectionner une fenêtre privée.

Activité d'apprentissage n° 6

1. Quel navigateur utilisez-vous sur votre appareil (ordinateur, tablette/iPad ou téléphone cellulaire)? _____
2. Ouvrez une fenêtre Incognito, « Private » ou « InPrivate » sur votre appareil. Vous pouvez vous pratiquer plusieurs fois avant de montrer à votre formatrice ou formateur comment vous le faites.

Effacez votre mémoire cache et vos témoins


Avant de commencer une demande pour le programme OT en ligne, vous devez vider la mémoire de votre navigateur. Cela signifie que vous devez effacer le cache et les témoins. Cela vous laisse de la place pour remplir votre demande. Cela vous permet également de la quitter et d'y revenir si vous utilisez MesPrestations. Au début de la demande en ligne, vous verrez apparaître sur votre écran les éléments suivants.

Ontario  Fra

Social assistance application

[← Back](#)

Before you apply

 **Security and privacy**

Your privacy and security is important to us. To keep your application secure:

- Your information will be lost if you refresh the page at any time. You will need to start over.
- If you are inactive for more than 1.5 hours, your application will close, your information will be lost, and you will need to start over.
- Please clear your cache and cookies in your browser history. Clearing them fixes certain problems, like loading or formatting issues.

[How do I clear my cache and cookies?](#)

Cliquez sur l'hypertexte en bas de page qui dit « Comment vider mon cache et mes témoins? ». Vous obtiendrez des options à suivre pour votre navigateur.

^ How do I clear my cache and cookies?

- How to clear your cache and cookies in [Chrome](#)
- How to clear your cache and cookies in [Safari](#)
- How to clear your cache and cookies in [Microsoft Edge](#)
- How to clear your cache and cookies in [Firefox](#)

Activité d'apprentissage n° 7

1. Reportez-vous aux instructions et aux captures d'écran ci-dessus.
2. Effacez le cache et les témoins de votre ordinateur ou autre appareil électronique.

Rendez-vous de vérification

Que se passe-t-il une fois que vous avez soumis votre demande d'aide sociale à OT? La demande est transmise à un gestionnaire de cas de votre bureau local d'OT. Le gestionnaire de cas examinera votre demande. Il vous appellera pour fixer un rendez-vous. L'appel devrait avoir lieu dans les quatre jours ouvrables suivant l'envoi de votre demande. Ce rendez-vous est un rendez-vous de vérification.

Lors de votre rendez-vous, le gestionnaire de cas peut vous demander de fournir des informations supplémentaires. Ces questions peuvent porter sur des factures ou d'autres documents. Elles peuvent être nécessaires pour vérifier les informations figurant sur votre demande.

Ils vous demanderont de signer votre dossier de demande. Ceci inclura un consentement permettant à OT de communiquer avec d'autres organismes. Ces contacts aideront à déterminer si vous avez droit à une aide. Les contacts peuvent être les suivants :

- Ministère des Transports
- Assurance-emploi
- Equifax Canada

Approbation d'OT

Le gestionnaire de cas prendra une décision lorsqu'il disposera de toutes les informations nécessaires. Il doit vous en informer dans les quatre jours ouvrables suivant votre rendez-vous. Il vous dira alors s'il approuve ou refuse votre demande. S'il l'approuve, il vous indiquera également le montant que vous pourrez recevoir et la date à laquelle vous pourrez le recevoir.

Vous pouvez recevoir une allocation mensuelle pour vos besoins de base et vos frais de logement. Vous pouvez bénéficier d'une aide pour les prestations d'assurance maladie et les dépenses liées à l'emploi, etc.

En général, les paiements sont versés directement dans votre compte bancaire. Vous pouvez également recevoir des paiements sur votre carte de paiement rechargeable (CPR).

Par l'intermédiaire de votre compte MesPrestations ou par la poste, vous recevrez :

- une carte de paiement des médicaments
- une explication du chèque (comme un talon de chèque)
- un état de compte de la déclaration de revenus

Que se passe-t-il si OT détermine que vous n'êtes pas admissible? Vous aurez 30 jours pour demander à OT de réviser vos informations. Cela vous permet de présenter de nouvelles informations, le cas échéant.

Activité d'apprentissage n° 8

1. Pensez-vous pouvoir faire une demande d'aide sociale d'OT maintenant?
 - a. Si oui, pourquoi? _____
 - b. Si non, pourquoi? _____
 - c. Discutez de ce qui précède avec un collègue ou avec votre formatrice ou formateur.

2. Si votre demande est acceptée, vous devrez participer à des activités de préparation à l'emploi. À quel type d'activités pourriez-vous participer et pourquoi? Voici quelques exemples :
 - formation et assistance à la recherche d'emploi
 - l'exploration des carrières
 - formation professionnelle
 - formation professionnelle spécifique
 - le bénévolat
 - établissement d'objectifs
 - résolution de problèmes
 - autres
 - aucune de ces réponses

3. Quels sont les obstacles que vous pourriez avoir afin de réaliser l'une de ces activités?
 - a. Discutez de ces obstacles avec un collègue ou avec votre formatrice ou formateur.

Autres ressources

- Éducation juridique communautaire Ontario (CLEO) (*Community Legal Education Ontario*). Ce site Web contient des conseils utiles sur la façon de présenter une demande à OT, des ressources gratuites et des conseils juridiques. <https://www.cleo.on.ca/fr>

Les pages de la CLEO plus spécifiques à OT se trouvent dans leur partenariat Justice pas-à-pas. <https://stepstojustice.ca/fr/legal-topic/income-assistance/ontario-works/>

